

– 06 April 2016

FEMME NON IDENTIFIÉE : Bienvenue à la réunion At-Large de Renforcement des Capacités 2016. Sur le sujet, la transition IANA et de ce que cela veut dire pour l'At-Large. Nous sommes le 6 avril 2016, il est 13h00 UTC.

J'aimerais rappeler à tous les participants qui téléphonent et qui sont sur [Adico] d'éteindre leur micro et, lorsqu'ils prendront la parole, de donner leur nom pour la transcription ainsi que pour que les interprètes puissent les identifier dans les différents canaux de langues. Nous avons l'anglais, le français et l'espagnol. Merci à tous d'être avec nous.

Je vais maintenant passer la parole à Tijani Ben Jemaa pour faire la présentation de ce webinaire de Renforcement des Capacités.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Bonjour à tous. Bienvenue à ce deuxième webinaire de 2016. Nous allons aujourd'hui parler de ce que signifie la transition IANA pour At-Large et pour l'ICANN en général. Nous avons donc deux intervenants qui sont excellents et qui vont nous parler de ce sujet.

Nous avons donc Alan Greenberg, qui est président de l'At-Large, et Olivier Crépin-Leblond, qui est président d'EURALO. Un d'entre eux est membre de la transition de CCWG qui s'est occupé de la transition et l'autre fait partie du CWG qui s'est occupé de la responsabilité. Olivier a également beaucoup participé aux activités du CWG.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

– 06 April 2016

Je ne vais pas vous en dire davantage, je vais passer la parole à Alan Greenberg et à Olivier Crépin-Leblond qui vont donc commencer la présentation.

Avant, j'aimerais quand même demander au personnel de se débarrasser de la diapositive.

YESIM NAZLAR :

Pour ce qui est de la présentation, il y aura une partie questions/réponses. Si vous avez des questions, nous vous encourageons à les taper. Donc, nous vous donnerons une réponse par la suite. Nous avons également un questionnaire à la fin. Donc, soyez prêts à répondre aux questions qui vous seront posées.

Enfin, il y a une partie sur l'expérience de l'utilisateur. Vous aurez donc besoin de quelques minutes pour donner votre rétroaction.

Donc, nous allons maintenant passer aux diapositives de la présentation.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Yesim. Je vais maintenant passer la parole à Alan.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup d'avoir organisé cette présentation. Le sujet est très intéressant. J'espère que tout le monde le trouvera aussi intéressant que moi.

La présentation générale de ce que nous allons faire, c'est, tout d'abord, de savoir un peu ce qu'est l'IANA et la transition. Pour la plupart d'entre

– 06 April 2016

FR

nous, nous connaissons assez bien ce sujet. Mais, nous allons quand même le rappeler rapidement. Ensuite, nous parlerons du pourquoi est-ce que la transition est importante pour l'ICANN. Enfin, nous parlerons de pourquoi la transition est importante pour At-Large. Certaines des réponses pourront surprendre certains d'entre nous.

L'IANA est l'autorité chargée de la gestion de l'adressage sur Internet. Elle s'occupe de certaines choses qui sont cruciales pour l'Internet, mais qui sont également faciles pour ainsi dire. Pour beaucoup, il y en a qui disent que c'est uniquement une fonction administrative. Je pense que c'est un peu exagéré, mais il est vrai que ce n'est pas un rôle de prise de décisions. C'est simplement s'assurer que l'Internet fonctionne correctement.

Nous avons donc la zone racine de l'Internet, donc la partie du système de domaine de nom qui indique où sont les opérateurs de registres, où est le .ca, le .com, etc. Donc, elle s'occupe des paramètres de l'Internet qui sont utilisés pour que l'Internet fonctionne. Il y a également le processus de principale distribution des adresses et des systèmes autonomes entre les différents registres régionaux. Il y a également la gestion de la base de données des fuseaux horaires, les fonctions administratives. Donc, il n'y a pas de prise de décisions pour le domaine de premier niveau INT.

Au début, l'IANA était une personne. Vous avez des références dans des anciens documents qui parleront de l'IANA, mais c'était en fait une seule personne au tout début de l'Internet. Cette personne était Jon Postel. Malheureusement, Jon est décédé en 1998. Il y a d'autres personnes qui

– 06 April 2016

se sont occupées des tâches administratives avec lui au départ. Bien sûr, l'Internet a dû continuer de fonctionner après.

La question est de savoir pour qui est l'IANA. À la base, l'Internet était un projet de l'Agence de Projets de Recherches Avancées des États-Unis. Donc, cela rassemblait différents centres de recherches. Les fonctions de l'IANA étaient gérées à partir de l'Université de Californie du Sud, qui s'appelle l'Information Science Institute. En 1998, la responsabilité au sein des gouvernements des États-Unis a été transférée de DARPA au Département du Commerce des États-Unis à la NTIA, l'Administration Nationale Des Communications et de l'Information. Nous en parlons assez fréquemment de cette administration aujourd'hui.

Alors, lorsque l'ICANN a été formée, à la fin des années 90, lorsque les responsabilités ont été transférées de DARPA à la NTIA, l'ICANN a pris la responsabilité des fonctions IANA. Il y a eu un certain nombre d'accord entre le Gouvernement des États-Unis et l'ICANN, au fil des années. Au début, il y a eu un protocole d'ententes avec sept versions différentes. La dernière entente s'appelle l'Accord de Projets Conjointes. Cela a un peu donné le ton. Tout ceci n'était pas géré par le Gouvernement des États-Unis, mais c'était un effort conjoint.

En 2009, le Protocole d'Entente, l'Accord de Projets Conjointes a été annulé et nous avons eu une Affirmation d'Engagements. Elle a été signée par le Gouvernement des États-Unis et l'ICANN et pouvait être annulé ou résilié par l'un ou par l'autre. Cette Affirmation détaillait les responsabilités de l'ICANN dans la gestion de la zone racine et dans d'autres domaines.

– 06 April 2016

Si on revient en arrière dans l'historique, on voit que, à la création de l'ICANN, les gens disaient : « oui, la transition finale à l'ICANN se fera dans un an à peu près. » Bon, ça a été un peu plus long, puisqu'il a fallu 15 ans. En 2014, il y a deux ans, la NTIA a annoncé qu'elle était prête à abandonner le contrôle de l'IANA, c'est ce qui était sous-entendu, mais ce qui n'a pas été dit était que ces responsabilités allaient être remises à l'ICANN.

La seule chose qui ait été dite est que la responsabilité ne devait pas être remise à des gouvernements, elle ne pouvait pas remplacer le Gouvernement des États-Unis par des gouvernements. Il fallait également qu'il y ait redevabilité à la communauté Internet.

La première partie de la question est la suivante : pourquoi est-ce que cette transition est importante ? Je vais donc passer la parole à Olivier, j'espère qu'il est là. Je ne sais pas s'il est là. Est-ce qu'il est sur Adobe ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, normalement je suis sur Adobe. Oui, c'est bon. Nous sommes tous là.

Je suis donc à Genève et je voulais simplement vous dire que ce qui est intéressant sur cette diapositive est le pourquoi. C'est la première fois qu'on se pose cette question, en fait, pourquoi tout ceci ? Bien sûr, nous aimons tous avoir des raisons lorsqu'on fait certaines choses. Il y a toujours des raisons derrière les différents projets.

Par exemple, la question de l'Accord de Projets Conjointes, pourquoi on a mis ceci en place ? L'idée était de savoir, encore une fois, par exemple

– 06 April 2016

FR

l’Affirmation d’Engagements avait vraiment des choses très intéressante en ce qui concerne la gestion des domaines de premier niveau. Donc, il y a des raisons pour lesquelles il était important de passer de ce Projet Conjoint à l’Affirmation d’Engagements.

Ensuite, il y a eu l’annonce du Gouvernement des États-Unis, par rapport à la transition. Pourquoi cette transition ? Bien sûr, au début, les gens se sont dit, « oui, c’est à cause des révélations de Snowden ». Personne ne fait confiance au Gouvernement des États-Unis, voilà pourquoi ils sont obligés d’abandonner le contrôle de l’Internet.

Comme Alan l’a dit, tout ceci existait depuis longtemps. On aurait pu avancer plus vite, mais, finalement, on s’est trouvé à un point où il fallait vraiment commencer le travail. Voilà pourquoi. Il y a un certain nombre de facteurs. Si on passe à la diapositive suivante.

Merci beaucoup, je ne savais pas que j’avais le contrôle des diapositives. Vous avez maintenant, à l’écran, la première chose : les États-Unis n’ont plus le contrôle. Nous avons mis le terme « contrôle » entre guillemets, parce que les fonctions IANA étaient supervisées par le Gouvernement de la manière suivante : c’était surtout une supervision de l’efficacité des fonctions IANA, si elles étaient bien gérées. Il fallait savoir s’il y avait un problème en termes de service à la clientèle, de niveau de service. À ce moment-là, s’il y avait un problème, le Gouvernement des États-Unis pouvait intervenir et allouer ce travail à quelqu’un d’autre. C’était ça, l’idée.

Comme l’a dit Alan, les fonctions sont des fonctions assez administratives : s’occuper de la base de données, s’assurer que les

– 06 April 2016

choses sont bien faites. Ce n'est pas uniquement les noms de domaine, c'est également les paramètres de protocole qui, d'ailleurs, sont très rarement changés.

Le troisième point : les registres régionaux, les numéros. Encore une fois, ceux-ci ne sont pas mis à jour très fréquemment. Donc, on a des fonctions qui ne nécessitent pas des centaines de personnes. En fait, une personne dans le Gouvernement, dans le Département des Commerces des États-Unis s'occupe de cette supervision. En principe, tout fonctionne bien. C'est ça que fait cette personne. Le Gouvernement des États-Unis s'assure que les fonctions qui ont été transférées à cette organisation du secteur privé continuent de bien fonctionner.

Alors, l'autre contrôle théorique du Gouvernement des États-Unis était donc le suivant : c'était avant le transfert de ces noms de domaine de premier niveau, il pouvait dire oui ou non. Alors, dans ce cas-là, ce qui se passe, c'est que le Gouvernement des États-Unis aurait pu dire : « Nous n'aimons pas ce pays et nous aimerions transférer ce domaine de premier niveau pour ce pays à une autre entité à laquelle nous faisons confiance. » En fait, au niveau politique, tout ceci aurait pu être utilisé. Au cours des 15 années d'existence du système, je ne me souviens pas d'un moment où ceci a pu être utilisé du point de vue politique. À aucun moment, un pays n'a été effacé de la carte géographique du globe de cette manière pour Internet.

En 1998 ou 1999, il y a eu la question suivante : les registres régionaux d'Internet, les organisations qui s'occupaient de l'espace existait, le Groupe de Travail de Génie Internet pour les paramètres de protocole

– 06 April 2016

FR

existait depuis longtemps également. Donc, il y avait la question de la confiance. Si on signe un contrat pour que les choses se produisent, pour que cette base de données soit gérée par une organisation, il faut qu'il y ait un contrat avec une organisation qui soit digne de confiance. À l'époque, l'ICANN, on ne leur faisait pas confiance.

C'est pour ça que le Gouvernement des États-Unis a été impliqué dans l'affaire. Il y a eu un Contrat de l'IETF avec la NTIA. La NTIA avait un contrat. Il y avait VeriSign qui avait également un contrat. Donc, le fait que la NTIA se retire de ceci veut dire que tous ces contrats doivent être mis à jour. Maintenant, nous savons que l'ICANN est suffisamment digne de confiance dans la manière dont elle s'occupe des choses, des fonctions de l'IANA. L'ICANN est suffisamment digne de confiance pour avoir un contrat.

Voilà, c'était la première chose. C'était ce contrôle qui était perçu, parce que le Gouvernement était au centre de ceci. Maintenant qu'il n'est plus impliqué, nous avons des contrats avec des organisations qui s'occupent de ces fonctions. Nous avons maintenant un lien très important en termes de processus de redevabilité de l'ICANN et nous faisons partie de cette redevabilité de l'ICANN.

Est-ce que l'ICANN est suffisamment responsable ? Peut-on leur faire confiance par rapport à ces contrats ? C'est ça, la question. Donc, il nous faut absolument avoir ces deux processus : le processus de supervision de l'ICANN et sa redevabilité. Tout ceci devait être fait ensemble. Pour ce qui est des implications internationales, est-ce que nous sommes en train de mondialiser les fonctions de l'IANA ? Non, pas réellement. Les

– 06 April 2016

FR

fonctions seront toujours gérées par la même organisation, mais ce que nous faisons est que nous abandonnons le contrôle – ou plutôt le Gouvernement des États-Unis – perçu et, nous, la communauté, avons maintenant un système qui nous permet de nous assurer que ceci n'est pas utilisé de manière politique.

Donc, aucun pays spécifique ne va pouvoir utiliser le système. L'idée des transferts du contrôle doit se faire vers une communauté équilibrée qui est composée non seulement de personnes du domaine opérationnel, donc les utilisateurs, mais il est donné à la communauté en général.

En fait, l'ALAC a vraiment une voix très forte au chapitre. C'est ça, la question : pourquoi est-ce que cette transition est importante ? Alan Greenberg va vous apporter une réponse là-dessus.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Donc, la question est pourquoi est-ce que c'est important pour l'At-Large ? Pour répondre à cette question, il faut revenir un peu en arrière et se dire la chose suivante : l'IANA est une infrastructure. C'est intéressant. Si l'infrastructure fonctionne bien... Je vous donne un exemple, les égouts, est-ce qu'on en parle souvent ? Non. Pas réellement. Pour la plupart d'entre nous, nous n'y faisons pas référence. L'infrastructure n'est pas réellement visible. Si les égouts fonctionnent, il est rare que vous alliez voir vos amis pour vous dire qu'ils fonctionnent très bien aujourd'hui. Par contre, s'il y a un problème, si vous avez une inondation chez vous, à ce moment-là, vous commencez à en parler.

– 06 April 2016

FR

Si ça fonctionne, le système est invisible. En général, les choses fonctionnent bien, les utilisateurs n'en parlent même pas et voilà. Pourquoi est-ce que c'est important ? Pour beaucoup d'entre nous, au sein d'At-Large d'ICANN en général et surtout à l'ALAC, nous avons passé énormément de temps dans des réunions officielles, dans d'autres réunions. Je crois que cela représente vraiment une grosse partie de l'année. Si j'avais un travail à plein temps, huit heures par jour, cinq jours par semaine, voilà le temps que j'ai personnellement passé dans ce travail de la transition. Donc, c'est très important.

Pourquoi est-ce que c'est aussi important ? Si la transition se passe de manière efficace, elle sera invisible. C'est ce que je disais tout à l'heure. Il est très important que cela se fasse de manière adéquate. Pour mieux savoir pourquoi est-ce que nous devons être impliqués, il nous faut revenir en arrière et reconsidérer le principe de multipartisme. Le multipartisme veut dire différentes perspectives. Il y a beaucoup de personnes qui sont très passionnées par rapport à ce qu'ils croient. Il y a des gens qui ont une mémoire très longue et qui, parfois, ont des choses à protéger, des problèmes à défendre.

Il y a beaucoup de choses et d'argent impliqués. Il y a également des personnes qui pensaient que l'ICANN ne devrait pas avoir le contrôle de l'Internet ni remplacer le Gouvernement des États-Unis. Trouver un terrain d'entente n'était pas facile.

Au sein d'At-Large, je dirais que nous sommes l'un des groupes qui n'avaient pas de territoire à défendre, c'est-à-dire que notre seul intérêt était de défendre l'Internet. On essayait de pouvoir élargir notre portée

– 06 April 2016

FR

ou notre capacité de contrôler ce qui se passait. En fait, c'est ce qui va se produire dans une certaine mesure. D'autre part, on avait également un grand intérêt pour que l'ICANN continue d'exister. L'ICANN donne la voix aux utilisateurs. On n'a peut-être pas toujours la voix qu'on voudrait avoir. On a une voix, mais on n'est pas toujours entendus. Mais, si vous regardez les organisations comme l'UIT, on n'a pas toujours l'occasion de participer en tant qu'utilisateurs. Les seuls groupes qui participent sont les gouvernements et les grandes sociétés.

Bien que les gouvernements soient responsables de défendre l'intérêt public, ils ne considèrent pas toujours le point de vue des utilisateurs individuels et de leur interaction avec Internet. Donc, il était fort important pour nous de nous assurer que cela se fasse d'une manière qui permette aux utilisateurs d'être entendus. Donc, ils sont entendus. L'ICANN devait forcément continuer d'exister.

Voilà ce qui concerne spécifiquement la transition. At-Large était très actif dans ce processus. Il y a eu de nombreuses propositions qu'on sentait qu'elles allaient interrompre la manière dont Internet fonctionne aujourd'hui si elles étaient mises en œuvre. Personne n'allait détruire l'Internet, mais il y avait différents intérêts et points de vue concernant comment il fallait procéder. Parfois, ces points de vue n'étaient pas réalistes.

La responsabilité de l'IANA était cédée à l'ICANN. Pour cette responsabilité de supervision, il était essentiel que, pour le reste du monde et pour les parties prenantes de l'ICANN, que l'ICANN soit responsable [inaudible].

– 06 April 2016

FR

Cette responsabilité était qu'il fallait qu'on s'assure que les gens sentent au moins que l'Internet n'allait pas être contrôlée ou qu'elle n'allait pas avancer dans le sens qu'elle ne devait pas prendre. Cette question de la confiance ou cette perception de manque de confiance nous faisait penser aux différentes manières dont la gestion de l'ICANN pourrait avancer.

Le conseil d'administration, parfois, n'avait pas la confiance de certains groupes de personnes. Des fois, d'une manière qui était assez déroutante, parce que, si les gens ne font pas confiance au conseil d'administration, on ne sait pas quel est le travail que celui-ci est en train de présider. Donc, on avait ce problème de manque de confiance dans certains domaines.

J'ai une manière de le présenter ici, parce que, par exemple, on voit deux administrateurs – que vous reconnaîtrez, [inaudible] – les gens les voyaient comme cela avant qu'ils deviennent administrateurs. Voilà la manière dont les gens les voient une fois qu'ils ont déjà assumé leur poste d'administrateur. Bien sûr, cela n'est pas sérieux, mais on sentait que les gens de la communauté désignaient des personnes pour qu'ils occupent un poste au sein du conseil d'administration et que ces administrateurs n'avaient plus la confiance de la communauté dès qu'ils assumaient leur poste.

Donc, la situation n'était pas très claire, parce que, à un certain niveau, on leur faisait confiance, mais, d'autre part, on sentait qu'ils faisaient des choses et qu'ils continueraient d'agir d'une manière qui ne respecteraient pas ce que la communauté voulait.

– 06 April 2016

FR

Comme je disais, c'est une question de perception ou de sensation de confiance. C'est ce qui nous intéressait. Le conseil d'administration était considéré comme un instrument d'intérêt public plutôt que d'avoir l'intérêt de l'Internet à l'esprit.

Traditionnellement, l'ALAC n'a pas toujours eu beaucoup de pouvoir au sein de l'ICANN. Ce n'est plus le cas, mais, à une époque, si on conseillait le conseil d'administration, on n'était pas toujours sûr qu'il allait nous écouter. Le monde a beaucoup changé depuis, mais, de toute façon, c'était le cas historiquement. On a toujours eu cette sensation que nous devons résoudre la manière dont on procédait, parce qu'autrement, l'ICANN serait toujours accusée de ne pas être responsable, même si elle l'était.

Du point de vue de l'ALAC, il nous fallait avoir cette sensation de contrôle communautaire. Il fallait qu'on s'assure que la communauté et le pouvoir, de d'assurer que tout le monde dans les différentes étapes du processus puisse contrôler que le conseil d'administration agisse dans l'intérêt de la communauté. En même temps, il fallait qu'on s'assure que tout continue de fonctionner, que les tâches de l'ICANN continuent d'être complétées. Donc, on ne voulait pas qu'il y ait beaucoup de bureaucratie qui ralentisse l'ICANN.

Bien sûr, notre intérêt principal était de nous assurer que les intérêts des parties prenantes qui avaient des intérêts commerciaux ou financiers dans le processus, surtout pour ce qui étaient chaînes génériques et les TLD, soient les plus importantes. On devait sentir que cela ne devait pas être plus important que les intérêts des utilisateurs.

– 06 April 2016

FR

Le commerce dans le monde se fait surtout sur Internet. S'il y avait beaucoup d'implications ou d'incidences qui pourraient potentiellement avoir lieu, s'il y avait des personnes qui avaient des intérêts financiers qui pouvaient contrôler la manière dont l'Internet procède.

On sentait qu'il était de plus en plus important que la transition se fasse correctement. Donc, on sentait que les utilisateurs devaient être impliqués et qu'ils puissent avoir un impact et le contrôle qui appartenait au Gouvernement des États-Unis à l'origine et qu'ils ne faisaient pas partie de la responsabilité des parties prenantes.

On parlait, tout à l'heure, du fait que le Gouvernement des États-Unis était conçu comme un gouvernement qui défendait l'intérêt de tous. On ne sentait pas qu'il y ait des incidences politiques. Le Gouvernement des États-Unis a déjà eu des guerres avec le reste du monde et l'Internet continue de fonctionner. Donc, on sentait que cela était important. D'autre part, le gouvernement avait un contrôle sur les opérations de l'IANA et les supervisait. On sentait qu'il fallait qu'il y ait un organe qui soit aussi responsable que le Gouvernement des États-Unis pour le remplacer.

Donc, on s'est beaucoup demandé au sujet de ce processus. On a beaucoup réfléchi là-dessus. Olivier et moi pourrions partager beaucoup de détails avec vous sur ce que nous avons discuté. Bien sûr, si vous avez des questions là-dessus. Je vais vous donner la parole. Olivier va modérer le débat.

– 06 April 2016

FR

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Je voudrais ajouter quelque chose à ce que vous venez de dire. Bien sûr, les solutions de l'ALAC concernant la transition IANA ont été élaborées par la communauté. Cela fait déjà deux ans que nous avons commencé à travailler. Nous avons reçu beaucoup de questions sur pourquoi on n'a pas de problème de juridiction, pourquoi l'ICANN pourrait céder ou transférer ses responsabilités en dehors des États-Unis.

Même si elle est basée en Californie, on pourrait peut-être passer à une autre juridiction, comme à Genève, par exemple.

En fait, la transition de l'IANA ne portait pas sur la question de la juridiction, cela portait sur la responsabilité de l'ICANN pour la gestion des fonctions IANA et pour respecter les exigences que le Groupe de la Transition de l'IANA avait demandé.

En ce moment, on travaille beaucoup sur la responsabilité de l'ICANN au sein du Groupe de Travail Intercommunautaire sur la responsabilité de l'ICANN pour le Renforcement de l'ICANN. Il y a eu beaucoup de discussions au sein de ce groupe et ce travail prendra des mois, voire des années.

Donc, c'est ce que je voulais vous demander avant de passer à la partie des questions. Qu'est-ce que vous en pensez ? Et puis, vous dire, en même temps, que nous ne sommes pas à la fin du processus : on ne vient que de commencer. La proposition de transition de la supervision des fonctions IANA n'a toujours pas été présentée au Congrès des États-Unis. Elle vient d'être envoyée à la NTIA qui doit la remettre au Congrès

– 06 April 2016

des États-Unis qui va, par la suite, considérer notre proposition. Donc, on est au début du processus.

ALAN GREENBERG :

Merci, Olivier. J'ai un autre commentaire à faire concernant la juridiction. Il y a deux juridictions différentes dont les personnes parlent et, malheureusement, on utilise le même terme pour les deux.

D'une part, on a la juridiction qui était écrite dans les contrats et la plupart de ceux-ci sont dans la juridiction du Gouvernement de l'État de la Californie. Si on devait changer de juridiction, on aurait beaucoup de travail à faire. Ce ne serait pas toujours simple. Il y a des sociétés qui se disent être plus flexibles ou souples que d'autres et cela peut être changé.

D'autre part, on a le domaine des tribunaux et c'est la juridiction « juridique » de quels sont les tribunaux qui vont décider sur les conflits. Il y a des personnes qui disent que l'ICANN devrait être une corporation internationale. Ce n'est pas toujours dans la portée des corporations, des multinationales. Mais, si on pense, par exemple, aux autres organisations concernant les télécommunications – on pourrait penser à l'UIT – qui n'agissent pas comme l'ICANN. En même temps, on ne sait pas comment on pourrait agir sans devoir suivre les intérêts des grandes sociétés.

Donc, on devait voir ce que cela donnerait si les tribunaux décidaient de s'impliquer.

– 06 April 2016

On a différents aspects à considérer si l'on considérait de continuer d'avancer dans un sens ou dans l'autre. On ne sait pas ce que cela donnerait. Il faut y penser. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Je ne vois pas de main levée en ce moment pour les intervenants. Si vous avez des questions à poser, il est également possible de le faire à travers le chat. Mais, je ne vois pas de questions sur le chat non plus.

Alan, en fait, j'ai moi-même une question pour vous. Vous avez dit à plusieurs reprises que le transfert des fonctions IANA à un organisme dans lequel il y a les Nations Unies ne serait pas une solution souhaitable pour nous. Mais, pourquoi pas ? Ne serait-ce pas peut-être mieux de l'avoir dans le cadre des Nations Unies que d'avoir la supervision aux États-Unis ?

ALAN GREENBERG : C'est une question sensible, en fait. Ne serait-ce pas mieux d'opérer selon d'autres lois que celles des États-Unis ? Dans un certain sens, oui, on dirait que cela pourrait être opéré comme l'ICANN l'est en ce moment, contrôlé par la communauté multipartite sans qu'un tribunal américain ou britannique ou suisse ou brésilien puisse décider de ce qui est correct ou pas pour l'ICANN.

À un certain niveau, je dirais oui, cela pourrait être mieux. Il faudrait pourtant considérer les détails, mais on sent en même temps que ce serait peut-être bien puisque nous avons peu de mécanismes en ce

– 06 April 2016

moment pour faire cela, pour empêcher qu'un gouvernement contrôle complètement le processus. On n'aurait pas à dépendre de ces mécanismes, même si les États-Unis ont opéré d'une manière assez libre. Ils nous ont donné une marge de manœuvre assez grande. Il n'est pas sûr que tous les gouvernements feraient la même chose.

On sent qu'il y a certains risques dans ce mode de procéder. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Olivier et merci, Alan, de cette présentation. Je vois qu'il y a Sébastien qui lève la main. Après Sébastien, je ferai mon commentaire.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Tijani. Il y a des commentaires et des questions sur le chat qui seraient peut-être mieux d'aborder avant ma question.

J'ai une question à poser, mais je pense que, d'une part, il serait utile, si vous pouviez nous permettre de décider nous-mêmes sur la présentation pour pouvoir revenir en arrière. Voilà.

Je tiens à demander pourquoi il serait mieux d'avoir une autre solution. Pourquoi tout fonctionnera mieux après la transition ? Je n'en suis pas aussi convaincu que vous. Je sais qu'on a un rôle qui va être cédé. Cela, bien sûr, implique différentes possibilités pour nous, en tant qu'utilisateurs finaux. Mais, il est possible qu'on nous exclue de certaines décisions, qu'on ne nous implique pas à certains processus.

Cela fait partie de ce qui est important pour nous dans cette organisation. Si vous regardez la proposition du CCWG et du CWG pour

– 06 April 2016

FR

la transition de la supervision des fonctions IANA, vous verrez tous les organismes qui seront créés et toutes les personnes qui doivent appartenir à ces comités de gestion. Cela a peut-être changé, depuis que je l'ai lu la dernière fois, mais on avait différents organismes et différents secteurs de la communauté qui allaient participer.

Je ne comprends pas complètement qui va pouvoir participer. Qui est-ce qui va pouvoir s'exprimer ? Ce n'est pas toujours simple. Il n'est pas toujours facile de comprendre cela. Il reste beaucoup de travail à faire. Cela sera l'un des principaux problèmes, de voir ce que la mise en œuvre donnera. On pourrait avoir une solution qui ne soit pas correcte et on pourrait avoir une solution pour laquelle on ne saura pas comment cela va fonctionner. Pour moi, c'est ce qui est difficile par rapport à cette transition.

En même temps, je suis sûr qu'il faut que l'on continue d'avancer, parce que, lorsque vous regardez les lettres du sénateur [inaudible], vos présidents du conseil de l'ICANN, on voit déjà qu'il faut qu'on s'éloigne de cela. Il faut que l'on prenne un peu de recul.

Le problème que nous avons avec la situation de l'ICANN est le fait qu'il faut que l'on respecte la loi californienne, que l'on respecte la volonté du Gouvernement américain. Donc, je voudrais le comparer avec mon pays, par exemple, où nous devons traiter avec la Commission Européenne et avec la Belgique, l'Italie ou d'autres pays qui ont d'autres intérêts. Il faut toujours tenir compte de ces complexités. On négocie entre les pays de l'Union Européenne. Quant aux États-Unis, je ne suis pas toujours sûr s'ils vont accepter la proposition de transition.

– 06 April 2016

C'est ça, le problème pour nous. Pourquoi c'est à eux de décider si on peut avancer ou pas ?

Quant à l'ICANN, je dirais qu'il faut qu'on soit sûrs que l'on soit dans une organisation transparente multipartite ascendante. Ce n'est pas parce que l'ICANN est la meilleure organisation au monde, mais elle est une bonne organisation qui fonctionne correctement aujourd'hui. Il faut que l'on assure la continuité de la participation de la communauté. C'est à cela qu'il faut penser, à cette ICANN lorsqu'on parle de transition.

J'ai d'autres commentaires à faire, mais je donnerais maintenant la possibilité aux autres de prendre la parole. Merci.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Sébastien, de ce commentaire très intéressant. Je comprends ce que vous dites, d'ailleurs je suis d'accord avec certains de vos commentaires. Je vois qu'Alan lève la main. Je ne sais pas s'il veut répondre.

ALAN GREENBERG :

Oui. Je partage moi-même certaines des préoccupations de Sébastien. Si j'étais moi-même le roi et j'avais la responsabilité de prendre toutes les décisions que l'on a prises ces dernières années ou si l'ICANN avait reçu la première responsabilité, on aurait pu avoir une solution plus simple ou plus utile.

Le concept de multipartisme implique des compromis. Tout ce qu'on a fait jusqu'à présent, en tout cas, est acceptable. Je pense que ces

– 06 April 2016

nouvelles règles exigeraient davantage de travail d'autres personnes. Donc, on n'est pas toujours sûrs de ce que nous devons faire, mais cela n'est pas toujours mauvais. On a le potentiel, bien sûr, d'agir d'une manière qui soit tout à fait incorrecte et je pense que ce n'était pas le cas pour ce que nous avons fait jusqu'à présent.

En tout cas, je crois que la proposition est acceptable. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Alan. Olivier lève la main. Est-ce que c'est pour répondre au commentaire de Sébastien ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Merci, Tijani. J'allais faire une remarque concernant l'intervention de Sébastien. Ensuite, je vais reprendre les questions de Tom Lowenhaupt, sur le chat.

TIJANI BEN JEMAA : Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, Sébastien était l'une des personnes qui nous a représentés au sein du CCWG responsabilité. Bien sûr, on a identifié certaines préoccupations au niveau de ce groupe. Je sentais moi-même qu'on allait céder le contrôle de l'ICANN pour passer d'une situation où le conseil d'administration allait entendre et écouter toute la communauté suivant le système de frein et contrepoids de la communauté avant de

– 06 April 2016

FR

prendre ses décisions, pour s’assurer que les décisions prises respectent l’intérêt de la communauté, pour qu’il n’y ait pas des intérêts d’une partie de la communauté qui prévalent par-dessus les intérêts d’une autre partie.

Le Groupe de Travail Intercommunautaire de l’ICANN m’a fait voir que j’ai, moi-même, des préoccupations concernant l’utilisation des pouvoirs communautaires par la communauté pour menacer le conseil d’administration de l’ICANN ou pour prendre des mesures si le conseil d’administration n’agissait pas dans l’intérêt de la communauté. Mais, le fait que l’ALAC fasse partie des composantes des pouvoirs communautaires pour pouvoir contrôler les mesures prises ailleurs dans l’ICANN, par le conseil d’administration de l’ICANN, nous permet d’être mieux placés que ce qu’on prévoyait au début.

Je sens qu’on a une situation difficile aujourd’hui. Elle n’est pas impossible, mais difficile, pour commencer à contrôler l’ICANN et à mener à une nouvelle infrastructure de l’ICANN. Il faut que ce soit clair, si l’on commence à agir en tant que nouvelle communauté et que l’on applique certains des pouvoirs communautaires dont le plus extrême est la dissolution du conseil d’administration, c’est-à-dire la destitution de l’ensemble du conseil d’administration, cela impliquerait un problème pour l’organisation, que l’on ait ce pouvoir ou pas.

Je pense que les différents clients des fonctions IANA chercheraient quelqu’un d’autre pour exploiter ces fonctions si importantes pour eux. C’est un cas extrême, mais c’est une possibilité.

– 06 April 2016

FR

On pense en même temps si l'ALAC sera renforcée ou affaiblie. L'ALAC a le même pouvoir que les autres composantes de la communauté multipartite de l'ICANN et que l'on partage ensemble les pouvoirs communautaires, je sens que l'ALAC sera renforcée dans le sens qu'elle ne sera surtout pas affaiblie dans ce processus. Je pense que notre but était non pas de renforcer notre rôle, mais d'avoir un rôle dans un système équilibré où l'équilibre n'allait pas être biaisé envers une partie de la communauté et il y aurait le reste des parties prenantes. Il est important de considérer cet équilibre.

On se demande si le rôle de l'ALAC sera affaibli, dans un sens quel qu'il soit, et on pense au fait que nous avons un rapport avec le reste de la communauté en tant que comité consultatif. À une époque, il y avait des comités consultatifs qui avaient des pouvoirs spéciaux au sein du conseil d'administration. Par exemple, le GAC : il devait négocier avec le GAC avant de prendre des mesures et on savait que les négociations entre les deux allaient mener à des décisions finales qui ne pouvaient pas être rejetées. Donc, on a avancé dans ce sens-là.

De toute façon, je dirais qu'on est un peu trop spécifiques ici et il faut que l'on considère la manière dont la communauté considère les mesures du conseil d'administration. Si le conseil d'administration prend des mesures, négocie avec le GAC que le reste de la communauté n'apprécie pas, elle a le pouvoir de rejeter cela. Donc, est-ce qu'on a plus ou moins de pouvoir ? Je pense que tout le monde a maintenant le même pouvoir pour garantir que le système multipartite continuera de fonctionner. Il faudra que l'on travaille ensemble pour nous assurer que l'on trouvera un moyen qui nous permettra d'avoir une ICANN qui soit

– 06 April 2016

responsable sans pour autant avoir une autre organisation qui régule ou contrôle l'ICANN.

On se demande parfois qui est le patron ici et on voit que, dans la solution que l'on présente, il n'est pas toujours nécessaire d'avoir un patron, quelqu'un qui nous contrôle, en tant que supérieur.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Olivier. On comprend bien ce que vous dites. On se demande, à travers ce que vous dites, pourquoi la transition est si importante.

L'idée est de ne pas agir dans l'intérêt financier de certaines sociétés mais plutôt d'agir dans l'intérêt public. C'est ce qui est le plus important. Si la transition de l'ICANN ne défend pas l'intérêt public, il pourrait y avoir d'autres intérêts. Donc, c'est ce qui nous intéresse par rapport à la transition.

Je vais maintenant donner la parole à Alberto qui lève la main, mais je pense qu'il faudrait peut-être qu'on se concentre sur les questions ou aspects opérationnels de la pré transition de l'IANA, les différentes fonctions de l'Internet qui sont importantes pour nous. Donc, il faudrait que l'on évalue ces différents paramètres de ce qui nous intéresse des fonctions de l'IANA.

Il faut avoir un point de vue général pour voir l'ensemble de la transition. Je pense qu'elle sera positive pour la communauté et elle donnera une partie du pouvoir du conseil d'administration à la communauté. Le problème est : comment la communauté agira ? Comment atteindre cet équilibre entre le pouvoir de la communauté et

– 06 April 2016

du conseil d'administration ? C'est ce qui est important. Il faut vérifier qu'il n'y ait pas une partie qui soit plus puissante qu'une autre. Il est difficile d'atteindre cet équilibre, mais c'est ce qui est important dans cette transition, de défendre l'intérêt public.

Cela va dépendre de notre communauté, de nos utilisateurs finaux. Il faut que l'on défende notre pouvoir. C'est le pouvoir, c'est l'union qui nous donne ce pouvoir pour défendre l'intérêt public des utilisateurs. On a beaucoup d'informations et d'intérêts, mais il faut que l'on agisse pour trouver cet équilibre entre l'intérêt public et l'ICANN. Autrement, c'est ce qui va nous poser des difficultés.

ALBERTO SOTO :

Merci beaucoup, Tijani. J'ai donc quelque chose à dire par rapport au commentaire de Sébastien et d'Alan. Nous avons, en fait, commencer notre transition d'une manière inadéquate, parce qu'il n'y avait pas de représentation à l'ICG. Je me souviens que Sébastien s'était plaint par rapport à ça lors d'une de nos réunions. Je me souviens qu'on avait vu ce même commentaire sur une liste de diffusion.

Donc, j'avais fait cette plainte auprès de Fadi. J'avais dit, « oui, c'est bien, nous sommes des utilisateurs de l'Internet, mais il faut représenter les intérêts des gouvernements. C'est une chose. Mais, nous représentons les intérêts des utilisateurs finaux.

Chacun d'entre nous, nous représentons différents groupes. Sur la base de ces plaintes, nous avons pu avancer. Je crois qu'il y a encore

– 06 April 2016

beaucoup à faire pour continuer d'avancer et pour atteindre nos objectifs. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Alberto. Olivier, vous aviez levé la main ? Il y a également une autre demande. Olivier, c'est à vous. Je crois que c'est une main qui était ancienne. Seun, vous pouvez y aller.

SEUN OJEDEJI : Merci beaucoup, Tijani de m'avoir donné la parole. Merci d'avoir organisé le webinaire.

Je crois que ce qui a été dit sur la transition suscite sûrement certaines réflexions. Il sera important, pour l'At-Large, à l'avenir, d'être très impliqué dans la nouvelle approche et dans la communauté. En dehors du fait que la NTIA devra encore signer la proposition, il y a certains résultats du CCWG qui ont été présentés. Donc, il y a déjà ce travail à faire.

En ce qui concerne la participation de l'At-Large, j'aimerais saisir cette opportunité pour encourager la communauté, parce que nous avons, justement, une opportunité de participer. Il y a le secteur privé, il y a d'autres parties prenantes. Il faut que la participation soit adéquate au sein de la communauté At-Large.

Donc, c'était ce que je souhaitais apporter comme contribution. Il serait donc intéressant, à l'avenir, au sein de l'At-Large, d'inclure les contributions de différents participants.

– 06 April 2016

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Seun. Y a-t-il d'autres commentaires ? Non ? S'il n'y a pas d'autres commentaires, j'aimerais simplement mentionner que nous avons parlé de la juridiction et nous en reparlerons dans le cadre de la redevabilité ou la responsabilité.

Donc, je sais qu'il y a beaucoup de suggestions qui ont été faites, mais rien n'a été encore discuté de manière officielle. Ceci étant, ce n'est pas le seul problème ni la seule question dont on parlera. Il y en a d'autres. J'espère que nous aurons davantage de temps pour en parler. Pour l'instant, il n'y a pas de date butoir, c'est quelque chose qui pourra être fait après la transition.

Je ne sais pas s'il y a encore des questions sur la présentation. Donc, Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Tijani. Je voulais faire un commentaire par rapport à ce qu'a dit Seun. Il a mentionné certaines choses très intéressantes, mais ce qu'il a également dit, c'est l'impact sur les utilisateurs finaux.

Je crois que, ce qui est très intéressant, c'est une chose : la phase de mise en application. Nous avons trouvé un moyen d'avoir un contrat qui remplace le contrat actuel et d'avoir des SLA qui, s'ils ne sont pas modifiés, peuvent être améliorés. Ce que je veux dire par là, c'est que, en termes des fonctions IANA, celles-ci seront gérées de manière tout aussi fiable que la manière utilisée jusqu'à maintenant. C'est une bonne chose.

– 06 April 2016

FR

Nous devons avoir des fonctions stables, gérées de manière stable. Du point de vue politique, il y avait certaines préoccupations par rapport aux fonctions IANA et leur utilisation éventuelle de manière commerciale pour discriminer d'une manière ou d'une autre ou pour, peut-être, introduire des coûts tellement élevés. Les utilisateurs finaux en seraient affectés négativement. Je crois que ce n'est pas ce qui s'est passé, ce n'est pas ce qui se passera non plus.

En ce qui concerne les communautés, il y a certaines préoccupations, mais soit nous n'avons pas de comités, soit nous avons de tous petits comités, soit nous avons un seul comité auquel tout le monde se passera pour avoir voix au chapitre. Je crois que l'autre option est d'avoir beaucoup de communautés avec un équilibre des pouvoirs. Mais, il y a toujours des difficultés pour gérer tout ceci.

Donc, la question est le nombre de comités et l'équilibre des pouvoirs : avoir des communautés qui commencent à avoir beaucoup de pouvoirs et une concentration de pouvoirs à un certain endroit. C'est une des questions. S'il y a une concentration quelque part, cela veut dire qu'il y a corruption, que le système est mal équilibré, qu'il y a un problème et éventuellement un risque de mainmise.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Olivier. Alan, vous aviez la main levée.

ALAN GREENBERG : Oui, un bref commentaire par rapport à ça. Nous avons beaucoup travaillé pour que le point de vue d'At-Large soit présenté dans ces

– 06 April 2016

comités. Il sera très difficile d'avoir suffisamment de personnes pour avoir une représentation dans chacun des comités. Je sais que c'est un problème.

Je ne sais pas exactement ce qu'on va faire. Il faut non seulement avoir des noms à soumettre, mais avoir des gens qui sont actifs. Ce sera donc intéressant de voir ce qui se passe à l'avenir.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Alan. D'autres questions ? Seun ?

SEUN OJEDEJI : Merci, Tijani. Effectivement, ce que vous venez de dire, Alan, est très important. Je voulais également mentionner le fait qu'il y a des comités qui vont travailler dans un certain sens, qui vont arriver à un consensus, mais il y a également l'option de travailler différemment.

[L'interprète s'excuse, impossibilité d'interpréter ce que dit Seun.]

Donc, je crois qu'il y aura un problème à l'avenir suite à la transition.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Seun. Il nous reste encore quelques minutes. Y a-t-il d'autres questions ? Sinon, je vais repasser la parole à Yesim ou aux membres du personnel qui veulent s'occuper de la suite.

– 06 April 2016

YESIM NAZLAR : Merci beaucoup, Tijani. Nous allons donc passer à la partie questions/réponses.

Première question, la voici. « L'IANA gère le domaine .edu. Est-ce que c'est vrai ou c'est faux ? »

Olivier va nous donner la réponse.

ALAN GREENBERG : La réponse est faux. L'IANA s'occupe du .int, mais pas du .edu.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Si je peux ajouter quelque chose là-dessus, je crois qu'en partie, la confusion vient du fait que oui, l'IANA gère les mises à jour de la racine. La racine en elle-même est gérée par un sous-traitant. Les mises à jour à la base de données sont faites par l'IANA. Mais, gérer un domaine de premier niveau est complètement différent. Lorsqu'on gère un domaine de premier niveau, on gère le registre du domaine. Est-ce que l'IANA gère .edu ? Non, il y a une autre organisation qui s'occupe de cela.

YESIM NAZLAR : Merci, Olivier. Nous passons à la question suivante.

La deuxième est : « Jon Postel a travaillé pour quoi ? Une université ? Le Gouvernement des États-Unis ? Aucune de ces réponses ou alors toutes ces réponses ? »

Pouvons-nous avoir la réponse pour cette question ?

– 06 April 2016

ALAN GREENBERG : C'était une question piège, parce que, du point de vue technique, oui, il travaillait pour une université et était financé par le Gouvernement des États-Unis, par contre.

Donc, d'un certain point de vue, il travaillait pour le Gouvernement des États-Unis, effectivement. Donc, toutes les réponses sont bonnes. Personne n'a perdu.

YESIM NAZLAR : Merci beaucoup, Alan. Nous allons passer à la troisième question.

« L'ICANN peut facilement être remplacée par l'UIT, est-ce que c'est vrai ? Faux ? Aucune de ces réponses ? Toutes ces réponses ? »

ALAN GREENBERG : Du point de vue technique, effectivement, l'ICANN peut être remplacée par l'UIT. Je ne pense pas que ce soit efficace, par contre, mais, d'une manière générale, la réponse est faux. Je pense que ce ne serait pas possible.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Alan a raison. Je crois que, du point de vue de beaucoup de personnes, le travail que fait l'ICANN est quelque chose qui est très spécifique, surtout en ce qui a trait au multipartisme.

En ce qui concerne les fonctions de l'IANA, c'est autre chose. Il ne faut pas oublier que sur les différentes fonctions, il y en a deux qui sont

– 06 April 2016

données à l'IANA par les communautés opérationnelles pour qu'elle s'en occupe. C'est à eux de décider si oui ou non ils veulent les donner à l'IANA ou à quelqu'un d'autre.

Étant donné l'historique de l'UIT, je ne pense pas que ces fonctions fonctionneraient bien avec l'UIT.

TIJANI BEN JEMAA : Y a-t-il des commentaires concernant cette question ? Je pense que c'est une question qui est un peu ambiguë, parce que l'UIT pourrait remplacer l'ICANN, cela serait possible. La question est potentiellement vraie, en fait. La vraie question est : est-ce que cela pourrait fonctionner, si l'UIT pourrait le faire. Merci.

YESIM NAZLAR : Question #4 : « Les utilisateurs seront personnellement touchés lorsque la transition aura lieu. Oui ou non ? » Votez, s'il vous plaît.

ALAN GREENBERG : On espère que la réponse soit non, que cela soit correct.

YESIM NAZLAR : Bien. Nous passons à la question #5.

« Le conseil d'administration de l'ICANN contrôle la zone racine. » Votez, s'il vous plaît.

– 06 April 2016

-
- ALAN GREENBERG : Non.
- OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : La réponse correct était non. Le conseil d'administration ne décide pas ce qui entre dans la racine et ce qui n'y entre pas. Il n'y a aucun remplacement pour le processus de décider qui entre dans la racine ou non. On n'a pas ici de remplaçant pour le Gouvernement des États-Unis.
- YESIM NAZLAR : Merci. Maintenant, passons à la question #6.
- « Le processus de transition de la supervision IANA a commencé à cause des révélations de Snowden. Est-ce oui ou non ? » Vous pouvez voter. La réponse est...
- OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : La réponse est que cela pourrait être vrai, mais cela pourrait ne pas l'être. Nous comprenons qu'il y a différents facteurs pour la transition. Il est vrai que la transition était une possibilité. On ne savait pas si cela allait se faire dans les six mois, deux ans ou dix ans, mais Larry Strickling qui est la personne qui a rédigé la lettre originale de la NTIA à l'ICANN, qui a lancé le processus de transition, a dit qu'il pensait à faire cela depuis des années et qu'il a senti que c'était le bon moment pour le faire.
- TIJANI BEN JEMAA : Oui, mais moi je suis de l'avis que cette déclaration de la NTIA sur la transition est venue à cause des révélations de Snowden. Cela a eu un impact sur l'ICANN au niveau de la gestion de contenus, parce que

– 06 April 2016

l'ICANN ne les gère pas. Il y a eu beaucoup de gouvernements qui étaient affectés ou touchés par les révélations de Snowden.

Je ne pourrais pas dire si c'était exactement à cause des révélations de Snowden, mais la déclaration, je pense en tout cas, a suivi ces révélations.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Tijani. Je pense qu'il faudra demander cela spécifiquement à Larry.

ALAN GREENBERG : On le saura peut-être d'ici cinquante années.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Si vous me permettez, j'ai fait partie du processus et je pourrais vous dire que nous nous réunissons avec les bonnes personnes pour que la bonne réponse soit déposée.

YESIM NAZLAR : Merci, Tijani. On passe à la question suivante.

« La transition de la supervision IANA est seulement une transition des noms de domaine. Est-ce vrai ou faux ? »

– 06 April 2016

ALAN GREENBERG : La réponse, c'est définitivement faux. C'est pour les noms, les numéros et les protocoles. On parle beaucoup des noms, surtout, la plupart du temps, mais il ne faut pas oublier le reste des communautés.

YESIM NAZLAR : Merci. On passe à la question suivante. Est-ce que Tijani, vous voulez prendre les questions de suivi ?

TIJANI BEN JEMAA : Oui, bien sûr. Nous remercions tout le monde d'avoir participé. Nous avons maintenant quelques questions concernant la téléconférence elle-même que nous aimerions que vous répondiez.

Première question : « est-ce que l'horaire du webinaire était convenable pour vous. Était-ce trop tôt, correct ou trop tard ? » Merci.

On passe à la deuxième question : « Dans quelle région habitez-vous en ce moment ? L'Afrique, l'Asie, les îles du Pacifique, l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes ou l'Amérique du Nord ? » Merci de voter.

On passe à la question suivante. « Combien d'années d'expériences avez-vous dans la communauté de l'ICANN ? » Merci.

On passe à la question #4 : « Que pensez-vous de la technologie utilisée pour le séminaire web, audio, vidéo, communication téléphonique ? »

Notez, s'il vous plaît, la technologie de 1 à 5, où 1 est très mauvaise et 5 est très bonne. Merci.

– 06 April 2016

On passe à la question #5 : « Les présentateurs maîtrisaient-ils le sujet ? » Encore une fois, il faut les noter entre 1 et 5, où 1 est une maîtrise très insuffisante du sujet et 5 étant une bonne maîtrise du sujet. Merci.

Question #6 : « Êtes-vous satisfait du séminaire web ? »

Dernière question, la #7 : « Quels sont les sujets que vous voudriez que l'on présente dans les prochains séminaires web ? » Veuillez, s'il vous plaît, écrire vos réponses dans le cadre de droite, où vous avez de l'espace.

Si vous n'avez pas la possibilité ou le temps de l'écrire maintenant, envoyez-les-nous par courriel, s'il vous plaît. Nous allons les évaluer pour les prochaines réunions. Merci.

Donc, nous sommes juste à l'heure. Si vous n'avez pas d'autres remarques ou questions, nous allons pouvoir conclure.

Je souhaite remercier chaleureusement nos deux intervenants, Alan Greenberg et Olivier Crépin-Leblond. Je remercie également le personnel, les interprètes. Merci beaucoup à tous et nous nous retrouverons pour le prochain webinaire. Merci beaucoup. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]